

Résolution sur le cas d'Abdoul Aziz Goma, détenu de façon arbitraire au Togo

2025/2862(RSP) - 11/09/2025 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur le cas d'Abdoul Aziz Goma, détenu arbitrairement au Togo.

Le texte adopté en plénière a été présenté par les groupes PPE, S&D, ECR, Renew et Verts/ALE.

Abdoul Aziz Goma, citoyen irlandais et togolais, a été arrêté et détenu au Togo en décembre 2018 pour avoir aidé des manifestants locaux à organiser des manifestations préélectorales. M. Goma a été soumis à de graves tortures et détenu au secret pendant de longues périodes, ce qui a entraîné une grave détérioration de son état de santé pendant sa détention.

Le Parlement a fermement condamné l'arrestation arbitraire, la détention prolongée au secret et les tortures subies par Abdoul Aziz Goma et a exhorté les autorités togolaises à le libérer immédiatement et sans condition et à faciliter son évacuation médicale urgente. Parallèlement, la résolution a demandé la libération immédiate et inconditionnelle de tous les prisonniers politiques.

Les députés ont également appelé à une réforme du système pénitentiaire togolais et à la fin de la pratique de la détention provisoire arbitraire des opposants politiques.

Enfin, l'Union européenne et ses États membres sont invités à recourir à la voie diplomatique pour résoudre cette affaire et à soutenir les efforts visant à renforcer l'indépendance du pouvoir judiciaire et l'état de droit au Togo.